



Demande de droit et de recours pour une belle mère abusive

Par **cbel**, le **30/08/2013** à **12:07**

Bonjour, rn rn j'explique mon cas ce qui sera plus simple: rn le 16 novembre 2012, mon père (59 ans) est hospitalisé et on lui diagnostique une tumeur au cerveau foudroyante, le pronostique du médecin: environ 9 mois sans traitement. rn Je fais la connaissance ce même jour de sa nouvelle amie(qu'il côtoyait depuis quelques temps) car depuis septembre il s'était séparé de son ancienne concubine avec qui il vivait depuis presque 20 ans. rn Je précise que je suis sa fille unique. rn Très vite sa nouvelle amie a tout pris en main et a décidé de vivre avec mon père, étant donné qu'il allait devoir subir un traitement de chimio assez puissant, je n'y ai pas vu d'inconvénients car mon père avait besoin de quelqu'un à ses côtés. rn le 15 février 2013, j'apprends qu'ils se sont mariés à ma grande surprise et surtout après 2 mois 1/2 de vie commune et en cachette, en sachant qu' à ce moment là mon papa n'était déjà plus apte à prendre des décisions selon la cancérologue. rn Depuis l'état de mon père c'est dégradé, la maison a été vendue fin juillet 2013(maison qu'il avait achetée avec son ancienne concubine), mon père a touché 75000€, j'ai demandé à sa femme de le placer sur un compte au nom de mon père seulement en sachant que c'était un bien qu'il avait d'avant le mariage, mais je ne crois pas qu'elle l'ait fait. rn Depuis mardi je sais qu'il lui reste moins de 3 mois à vivre et de plus elle insiste pour qu'on mette mon père dans un coma artificiel! rn J'aimerais savoir quels seront mes droits lorsque mon papa va malheureusement partir et si je peux ou pourrais avoir un regard sur les comptes d'avant et d'après le mariage, car j'ai bien peur qu'elle ait fait des transferts d'argent. rn J'aimerais savoir également si pour les obsèques, j'aurai mon mot à dire ou si c'est seulement sa femme qui prendra toutes les décisions. rn Je vous remercie par avance pour vos réponses.